**République Islamique de Mauritanie**

**Ministère de l’Environnement et du Développement Durable**

**-----------**

**DIRECTION CLIMAT ET ECONOMIE VERTE**

**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR FAIRE AVANCER LE PROCESSUS DU PLAN NATIONAL D’ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

|  |
| --- |
| **TERMES DE REFERENCE**  **RECRUTEMENT D’UN CONSULTANT NATIONAL POUR le renforceMENT DES capacitéS des parties prenantes en charge de la mise en œuvre de la stratégie de financement de l’adaptation au changement climatique** |

***Résumé de la consultance****:*

*Dans le cadre de la préparation de son processus National d’adaptation aux changements climatiques, le Ministère de l’Environnement et du Développement Durable (MEDD) recherche un (1) consultant national pour élaborer des trousses de formation et former du personnel technique du MEDD et autres ministères compétents pour renforcer la capacité des parties prenantes en charge de la mise en œuvre de la stratégie de financement de l’adaptation au changement climatique.*

1. **Contexte**

Sur le plan environnemental, la Mauritanie, à l’instar des pays du Sahel, les manifestations du changement climatique sont notamment portées par une succession de graves sécheresses depuis le début des années 70, une augmentation générale de la température, une forte pression humaine exercée sur les ressources naturelles et partant une dégradation généralisée des écosystèmes.

Selon le rapport de la quatrième communication nationale sur le changement climatique (CCPNCC/MEDD, juillet 2019), les changements climatiques sont caractérisés par (i) des inondations, (ii) des tempêtes, (ii) des sécheresses-canicules, (iii) la réduction du volume des eaux de surface et la baisse du niveau piézométrique des eaux souterraines, (iv) le raccourcissement de la durée moyenne des périodes de croissance végétative et l’exposition accrue des plantes au stress hydrique, (vi) la faible croissance de la biomasse végétale, (vii) la réduction des potentialités productives des écosystèmes, (viii) la diminution des terres arables due à leur dégradation, et (ix) l’érosion côtière.

Ainsi, tous les secteurs de la vie économique sont affectés par le changement climatique à l’origine d’importants impacts négatifs. Toutefois, ces impacts restent encore faiblement documentés pour évaluer les coûts socio-économiques et écologiques qui en résulteraient.

En effet, les impacts des changements climatiques sont appréciés selon des jugements d’experts basés, soit sur l’observation in situ, soit sur l’exploitation des données générales fournies par le Groupe international des experts du climat (GIEC).

En réponse à la situation décrite précédemment, la Mauritanie met en œuvre plusieurs programmes et politiques d’adaptation, qui malheureusement sont pour le court terme. De plus, l’intégration pas systématique du changement climatique dans les politiques sectorielles constitue un défi majeur à relever. Par ailleurs, la capacité du Gouvernement à institutionnaliser l’adaptation au changement climatique reste difficile, malgré l’existence d’un cadre politique et institutionnel visant à traiter les questions d’environnement, de développement durable et de changement climatique.

Les principales raisons en sont les suivantes : i) un accès limité aux connaissances pouvant servir à éclairer les processus de planification résilients au climat ; ii) une capacité technique limitée pour mettre en œuvre des politiques, stratégies et plans favorisant l'adaptation au changement climatique ; iii) la capacité de coordination intersectorielle limitée et le manque d’une stratégie de financement de l’adaptation au changement climatique.

C’est dans ce cadre que le pays avec l’appui du Programme des Nations Unies pour l’Environnement (ONU Environnement) a obtenu un financement du programme de préparation et de soutien du Fonds Vert Climat (FVC) pour une durée de 36 mois, afin d’appuyer les stratégies nationales d’adaptation aux changements climatiques pour améliorer la résilience des communautés vulnérables.

Ce projet intitulé, *<<Renforcement des capacités pour faire avancer le processus du plan national d’adaptation au changement climatique (GCF-NAP READINESS)>>* vise deux objectifs principaux, à savoir :

1. Réduire la vulnérabilité aux incidences du changement climatique en renforçant la capacité d’adaptation et la résilience et ;
2. Intégrer l’adaptation de manière cohérente dans les politiques, programmes et les travaux pertinents, en cours et nouveaux, en particulier les processus et les stratégies de planification du développement, dans tous les secteurs concernés et à différents niveaux, selon qu’il convient.

Pour atteindre ces objectifs, le Ministère de l’Environnement et du Développement Durable recherche un (1) expert national pour l’élaboration des trousses de formation et la prestation de formation pour renforcer la capacité des parties prenantes en charge de la mise en œuvre de la stratégie de financement de l’adaptation au changement climatique.

1. **Objectifs de la consultation**

***L’objectif global*** de la mission consiste d’appuyer l’Unité de Gestion du Projet dans le processus de formulation du plan national d’adaptation au changement climatique**.**

**L’objectif spécifique** des prestations requises, consiste à renforcer les capacités des acteurs nationaux pour la mise en œuvre de la stratégie de financement de l'adaptation au changement climatique.

1. **Missions du consultant**

L’expert en rapport direct avec l’Unité de Gestion du Projet, devra réaliser les activités couvertes par les présents termes de référence pour une durée de 90 jours ouvrés selon les règles de l’art, normes et standards professionnels les plus élevés et dans le respect des délais. Celles-ci sont déclinées ci-après :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Produit** | **Tâches** | **Livrables** |
| La stratégie de financement pour l’adaptation en Mauritanie mobilise les ressources de financement en sus des mécanismes de financement existants | Elaborer des trousses de formation et former le personnel technique du MEDD et autres ministères compétents pour renforcer la capacité des parties prenantes en charge de la mise en œuvre de la stratégie de financement de l’adaptation au changement climatique. | *Ateliers et kits de formation* |

***NB****: Le consultant travaillera avec un expert international qui sera mobilisé par l’ONU Environnement. Aussi, il devra œuvrer en étroite collaboration avec le consultant en charge de l’élaboration de la stratégie de financement pour l’adaptation au changement climatique.*

1. **Rapports**

En plus de tâches susmentionnées, le consultant doit préparer et soumettre, dans les 10 jours qui suivront la signature du contrat, à l’équipe de coordination du projet, un rapport de démarrage comprenant : i) la méthodologie et ii) le plan de travail détaillé pour chaque livrable.

Tous les rapports seront validés à deux (2) niveaux : i) par le comité technique du processus PNA et ii) par l’ensemble des parties prenantes élargies.

Les livrables finaux seront les rapports qui prennent en compte les observations/suggestions formulées par les acteurs susmentionnés au terme d’un atelier de validation.

Tous les rapports seront rédigés en français et soumis à la coordination du projet en 5 copies papier et une version électronique Word.

1. **Profil et qualification de l’expert**

* Un Diplôme d’études supérieures (Bac+5 au minimum) en sciences économiques, finances, ou équivalent ;
* Au moins, 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine des finances publiques ;
* Avoir au moins de 5 ans d’expérience dans la formation et le renforcement de capacités institutionnelles ;
* Des connaissances sur les principales stratégies, programmes et projets en rapport avec le changement climatique et les objectifs de développement durable (ODD) ;
* Des connaissances des questions liées au changement climatique, à l'échelle internationale et régionale.
* Une expérience dans l’organisation et animations d’ateliers et de communication des concepts et des principes scientifiques de manière convaincante ;
* Une expérience de travail avec un large éventail d'intervenants, y compris les fonctionnaires du gouvernement, les partenaires au développement, les autorités locales, etc.
* Une bonne capacité d’organisation, d’analyse et de synthèse ;
* Une bonne maîtrise de l’outil informatique et des logiciels Microsoft Word, Microsoft Power Point et Microsoft Excel.

1. Forme et évaluation des manifestations d’intérêt

Les candidats doivent soumettre leurs manifestations d’intérêt dans une seule enveloppe avec la mention de la consultation au Secrétariat Permanent du Comité Interne des Achats Inférieurs au Seuil (CIAIS) du Ministère de l’Environnement et du Développement Durable au plus tard le 01/07/2021 à 15H. **NB** : Les dossiers de candidature ne seront pas restitués.

L’évaluation des candidats se fera selon les règlements et procédures de passation des marchés publics de la CIAS et particulièrement selon la méthode de sélection des consultants individuels (SCI) et sur la base de leur formation académique et de leurs expériences professionnelles pertinentes :

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères d'évaluation** | **Pondération** |
| Références académiques (Diplômes) | 20 |
| Expérience Générale | 30 |
| Expérience spécifique dans le domaine des prestations requises | 50 |
| **Total** | **100** |

1. **Soumission des propositions**

Au terme du processus d’évaluation des manifestations d’intérêt, le candidat qui a enregistré le plus grand score technique, avec un minimum de 70 points requis sur 100, sera invité à soumettre, une offre technique et une offre financière sous plis fermés dans deux enveloppes séparées portant au recto "le titre de la consultation" et au verso les mentions « offre technique » et « offre financière ».

* 1. **Offre technique**

La proposition technique doit être présentée de manière concise et structurée dans l'ordre suivant de façon à inclure, de manière limitative, les informations suivantes :

* Le Diplôme et le CV détaillé du candidat en faisant clairement ressortir les mandats réalisés en lien avec la consultation ainsi que les copies des attestations issues des prestations similaires.
* La compréhension des besoins et des services attendus à travers l’interprétation des termes de référence.
* Le planning de travail et la méthodologie de travail proposée.
  1. Offre financière

L’offre financière doit être présentée selon le modèle suivant :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Composante du prix** | **Durée (J)** | **P.U (MRU)** | **Montant (MRU)** |
| **1** | Honoraires |  |  |  |
| **2** | Déplacement en dehors de Nouakchott (si applicable) |  |  |  |
| **2.1** | Carburant |  |  |  |
| **2.2** | DSA |  |  |  |
| **3** | Autres frais (préciser) |  |  |  |
| **Total** | |  |  |  |